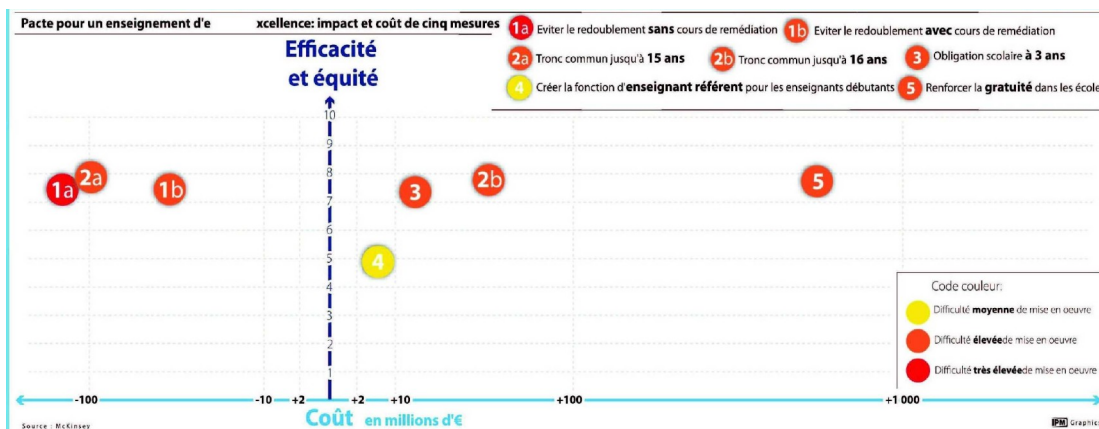


Le Pacte va réduire sa voileure mais poursuivra son chemin

• Le Pacte d'excellence, qui vise à réformer l'école en profondeur, est un chantier qui tourne bien et qui est régulièrement salué.

• Il entame cependant cette semaine une étape délicate, car il doit désormais poser des choix entre les mesures souhaitées.

• "La Libre" a pu se procurer le document qui servira de base à ces réflexions, et qui a été réalisé par le bureau de consultance McKinsey.



Les "hommes en noir" de la ministre

Ils ont installé une multitude de Post-it sur un large mur blanc. Plus d'une centaine de réformes envisagées pour l'enseignement y sont décrites et classées en fonction de leur efficacité, de leur équité et de leurs coûts. Le dispositif impressionne. Les hommes du "shadow cabinet", comme ils sont surnommés, surprennent décidément de par leur rapidité, leur précision et leur pédagogie.

Le Pacte assure sa légitimité

Nous sommes aux premiers jours de mars dans le Radisson Blu Palace de

Les travaux du Pacte ont pu dépasser les clivages idéologiques et les intérêts particuliers.

Spa. Le groupe central du Pacte d'excellence constitué des ténors de l'enseignement francophone belge (voir ci-contre) s'est réfugié sur les hauteurs ardennaises pour penser cet immense chantier qu'est le Pacte. Ils ont cependant chacun reçu des "hommes en noir" qui travaillent pour la société de consultance McKinsey un épais document signé de cette même société. Ces hommes, une vingtaine raconte-t-on, surnommés en raison de leur indéboulinnable costard noir, ont sacrifié leurs nuits pour rédiger et présenter avec une grande dextérité la première mouture

de ce document classé "secret et non diffusable".

Alors que le budget de la Communauté française est dit "serré", cette expertise évalue donc sur base d'une méthodologie extrêmement rigoureuse et

d'un corpus scientifique très large chacune des mesures envisagées par le Pacte. Le résultat est clinique et précieux. Sa lecture n'en est pas moins glaciale: certaines ambitions du Pacte, même emblématiques (le tronc commun jusque 16 ans ou la réforme du rythme scolaire), présentent des coûts exorbitants et devront être mises au frigo. De difficiles choix politiques sont donc attendus dès cet automne.

Ce document qui a connu différentes versions et dont quelques chapitres sont présentés ci-après, servira donc de base aux discussions qui reprendront dès cette semaine en vue d'un tel arbitrage.

La réflexion se poursuit

McKinsey, dont le travail a été majoritairement financé par des mécènes privés, et dont le statut au sein du Pacte n'est pas très clair, n'a d'ailleurs pas d'autres ambitions que celle de conseiller les acteurs de ce Pacte. Et si certains de ces derniers redoutent de lire entre les lignes de McKinsey une vision très utilitariste de l'enseignement, si d'autres admirent la capacité qu'a ce bureau de consultance pour s'imposer comme un acteur clé dans le monde de l'éducation, la grande majorité apprécie

globalement l'existence de cette analyse qui offre au Pacte une assise scien-

tifique indéniable.

Dès lors, si le Pacte devra cet automne revoir ses ambitions en raison des aléas budgétaires, il n'en demeure pas moins un chantier qui fonctionne relativement bien et qui porte ses fruits.

Les deux avis publiés par le groupe central témoignent en effet de beaucoup de discussions qui ont pu dépasser les clivages idéologiques et de nombreux intérêts particuliers. *“La réforme, même si elle ne pourra pas être concrétisée entièrement témoigne d'une réflexion globale. Certains dysfonctionnements ont pu enfin être nommés. Et même s'il y a des aléas budgétaires, nous devons poursuivre le travail”*, explique un membre du groupe central.

Beaucoup se décidera donc cet automne. Il appartient désormais à la ministre de l'Éducation Marie-Martine Schyns (CDH) d'assurer l'atterrissage politique d'une telle réflexion. Elle devra convaincre l'opposition parlementaire, écartée des réflexions et encore sceptique, mais réunir surtout la majorité à la cause du Pacte, pour qu'il lui assure confiance et budgets.

Bosco d'Otreppe

Eviter de faire doubler est un choix gagnant

La Communauté française détient un titre dont elle espère se séparer au plus vite. De toutes les régions de l'OCDE, elle est celle qui a le plus recours au redoublement : près d'un élève sur deux est en effet en retard à l'âge de 15 ans. Et si ce recours au redoublement baisse depuis 8 ans, la littérature scientifique ne cesse de rappeler que faire doubler un élève a un impact négatif tant sur son bien-être et sur ses performances, que sur celles du système. Partageant le même avis, les acteurs du Pacte sont arrivés à un consensus assez général pour mettre en place une politique de limitation (et non d'interdiction) du redoublement.

McKinsey ne leur donne pas tout à fait tort. Il évalue même l'impact d'une telle mesure à 6 (sur

une échelle de 10) en termes d'efficacité, et à 8 en termes d'équité. Pour autant, il distingue deux possibilités de mise en œuvre d'une telle politique. La première serait essentiellement volontariste puisqu'elle viserait à réduire le taux de redoublement de moitié, mais sans que soient organisés des mécanismes de remédiation pour les élèves en difficulté. Les bénéfices seraient énormes pour la Communauté qui économiserait à long terme jusqu'à 200 millions d'euros par an. Économique et efficace, McKinsey juge quand même qu'une telle mise en œuvre volontariste (car sans mécanismes de soutien) sera très difficile tant les réticences du terrain pourraient être énormes. La seconde possibilité, plus facile à mettre en œuvre, serait de limiter le redoublement jusque 15 ans en mettant en place des politiques de remédiation. Le bénéfice pour la Communauté pourrait être de 55 millions par an.

BdO

Un tronc commun peut rapporter gros

C'est sans doute de lui dont rêvent le plus de très nombreux acteurs du Pacte : un tronc de cours commun pour tous les élèves jusque 15 ou 16 ans; un vrai tronc commun assurant l'hétérogénéité des classes; un tronc commun polytechnique et ambitieux qui permettrait aux adolescents de s'orienter vers la filière pour laquelle ils auraient le plus d'aptitudes; un tronc commun qui éviterait que le choix de l'enseignement technique et professionnel soit un choix de relégation comme il l'est actuellement.

La mise en œuvre d'un tel cursus qui ne nivellerait pas l'enseignement par le bas cependant, impose de très nombreuses conditions rappelle McKinsey. Elle impliquera notamment une réorganisation globale de l'enseignement, de ses programmes ou de sa logistique. Bref, prévient la société de consultance, si l'existence d'un tronc commun assure à notre enseignement une meilleure efficacité à l'avenir, et surtout une meilleure équité du système, sa mise en œuvre sera longue et très complexe.

Pour autant, et contrairement à de nombreuses idées reçues, la mise en place d'un tronc commun jusque 15 ans pourrait permettre à la Communauté française d'enregistrer des bénéfices à long terme de l'ordre de 95 millions d'euros par an (et cela parce que l'on supprimerait une année du qualifiant). C'est vers cette option jusque 15 ans que se dirige le Pacte. Un tronc commun plus long (jusque 16 ans) augmenterait la facture de 40 millions d'euros par an, car il faudrait créer une septième année professionnelle très coûteuse.

BdO

La journée à l'école ne sera pas plus longue

Voilà sans doute la plus importante polémique en puissance. Si le Pacte entend toucher à la longueur ou au rythme de la journée scolaire, il peut s'attendre à une volée de contre-feux. Et pour cause, car si les objectifs d'une telle réforme sont louables (ajuster le rythme d'une journée à l'âge des enfants et à leurs capacités physiques ou intellectuelles), sa mise en œuvre s'annonce très difficile, explique McKinsey.

Ce sont tout d'abord les conséquences logistiques et financières d'une telle réforme qui sont pointées. Si on veut inclure dans une journée scolaire des activités culturelles par exemple, les coûts humains et budgétaires seront énormes. *"A titre d'illustration, explique par ailleurs McKinsey, l'instauration de deux heures par semaine de remédiation pour 20 % des élèves en fondamental et secondaire représente un coût de plus ou moins 45 millions d'euros par an."*

C'est ensuite l'impact sur les autres acteurs qui est mentionné. Une réforme des rythmes scolaires impose une adaptation des conditions de travail des profs, mais également *"un changement de comportement de l'ensemble des acteurs de l'école, en ce compris une adaptation potentielle des rythmes professionnels des parents"*.

Mais ce sur quoi insiste prioritairement McKinsey, c'est qu'une telle réforme ne pourra avoir un impact en termes d'efficacité et d'équité que si elle est importante et donc coûteuse (ce coût peut monter jusqu'à 500 millions d'euros par an).

Est-ce pour ces différentes raisons ? Quoi qu'il en soit, il n'y a pas de consensus suffisant au sein du Pacte pour qu'une telle mesure puisse voir le jour.

BdO

La gratuité de la scolarité ne pourra être assurée directement

Le Pacte se donne plusieurs années, mais il garde bien en tête cette ambition : réduire progressivement les frais scolaires qui, comme le rappelait la semaine dernière la Ligue des Familles, restent extrêmement élevés en Belgique (les estimations varient, mais une année scolaire peut coûter plus de mille euros par élève et par an). Inutile donc de préciser que si une telle mesure a un impact relativement faible concernant l'efficacité du système d'enseignement, son impact en termes d'équité est particulièrement élevé (McKinsey l'évalue à 8 sur une échelle de 10).

La piste des réformes décrétales

Pour autant, il est tout aussi évident que le coût d'une telle ambition sera élevé. Difficile à quantifier, les équipes de McKinsey l'évaluent entre 215 et 650 millions d'euros par an. Mais au-delà du coût, c'est également le respect d'un tel idéal sur le terrain et au quotidien qui sera complexe à

assurer. Dès lors, avant de pouvoir débloquer les ressources financières nécessaires, les acteurs du Pacte souhaitent dans leur majorité envisager des réformes décrétales pour plafonner les frais, ou pour supprimer la catégorie des frais facultatifs qui peuvent être exigés aux parents par les écoles. De telles mesures, note McKinsey, *"pourraient être implémentées sans coût supplémentaire pour la Fédération Wallonie-Bruxelles, avec un impact positif sur l'équité et un impact négatif limité sur les établissements scolaires."*

Il est cependant utile de noter que si l'idéal de la gratuité scolaire est souhaité par l'ensemble des acteurs, certains émettent des réserves quant à sa mise en œuvre. Les réseaux libres posent ainsi *"comme préalable indispensable au renforcement de la gratuité une égalité de financement des dotations et subventions de fonctionnement"*.

BdO

Etendre l'obligation scolaire à 3 ans est un souhait encore inaccessible

Il s'agit certes d'un choix de société qui interroge le rôle de la famille dans l'éducation des jeunes enfants, mais si on abaissait à trois ans l'âge de l'obligation scolaire (elle est actuellement placée à 6 ans), les conséquences positives seraient nombreuses.

Selon les expériences issues de l'étranger et la littérature scientifique, une telle mesure permettrait en effet d'améliorer considérablement l'équité de notre système scolaire en homogénéisant la fréquentation de l'école maternelle. Car si avec 97 % des enfants inscrits, la Belgique *"a un des taux d'inscription total à l'enseignement maternel les plus élevés d'Europe"*, explique McKinsey, la présence effective régulière des élèves inscrits pourrait être accrue. D'autant, précise le bureau de consultance, que selon des informations qui demandent confirmation, *"la sous-fréquentation de l'enseignement maternel touche probablement plus les enfants issus de familles ne parlant pas le français"*.

Indirectement, ce serait aussi l'efficacité du système qui s'en trouverait nettement améliorée. Sans oublier que cela stimulerait par ailleurs *"la participation des parents au marché de l'emploi"*, explique McKinsey en s'appuyant sur des études de la mutualité Solidaris.

Les risques de pénurie de places

Malgré ce terrain a priori favorable, la concrétisation d'un tel projet s'annonce complexe. Etendre l'obligation scolaire à trois ans demande en effet une modification de la Constitution qui doit être décidée au niveau fédéral et qui aura un impact financier, car elle modifiera la Loi spéciale de financement. Mais outre son coût direct (évalué à 20 millions d'euros supplémentaires par an), l'abaissement de l'âge de l'obligation scolaire risque surtout *"d'aggraver la pénurie de places dans les écoles maternelles"*, note McKinsey.

BdO

Les profs pourraient être évalués à leur tour

Les enseignants sont évidemment au cœur de toutes les attentions du Pacte. Outre leur formation initiale qui, faute de budget, ne devrait pas être allongée dans l'imédiat, leur carrière pourrait connaître quelques aménagements à la marge.

La semaine dernière, la ministre de l'Éducation Marie-Martine Schyns a déjà pris de nouvelles mesures pour mieux accueillir les jeunes enseignants. Ces derniers, à l'avenir, pourraient être également épaulés par des profs "référents" plus expérimentés. La mesure est en effet jugée peu coûteuse et même si son impact positif est dit "modéré" par McKinsey, il est probable que le Pacte retienne cette option.

Une autre piste avancée par le Pacte pour améliorer l'efficacité de la carrière d'un enseignant avait été celle de

la redessiner en trois étapes, la dernière étant destinée aux profs les plus âgés et chevronnés. Selon ce schéma, ces derniers auraient pu ainsi réaliser du tutorat auprès de jeunes enseignants, ou même prendre une année sabbatique pour entreprendre des recherches ou un projet péda-

gogique particulier. Si ce modèle s'annonce efficace dans certains pays, il demande de revoir les statuts et barèmes professionnels, ce sur quoi le Pacte a toujours refusé de s'engager.

Sans doute les jeunes enseignants comme les plus âgés pourraient donc bénéficier d'un allègement de charges ou d'un accompagnement, mais une réforme structurelle de leur carrière semble pour l'instant écartée.

Des évaluations formatives

Une mesure qui sort néan-

moins du lot de par le consensus qu'elle rassemble, et de par l'impact en termes d'efficacité qu'elle engendrerait, est celle de développer l'évaluation des personnels de l'enseignement. L'objectif, ont souvent rappelé les acteurs du Pacte, ne serait pas de disqualifier certains profs, mais de mieux assurer

leur accompagnement et, par là, la qualité de leurs cours. Si cette évaluation est incluse dans la charge du personnel actuel explique McKinsey, le coût d'une telle mesure sera nul. Il sera de 25 millions d'euros par an, si cette évaluation est réalisée par du personnel à recruter.

BdO

Repères

Une réforme d'ampleur

Une initiative politique. Le Pacte pour un enseignement d'excellence est une initiative lancée en début de législature par la ministre de l'Education d'alors Joëlle Milquet (CDH). Politique et participatif (il a impliqué plus de 7 500 personnes de divers horizons), il vise à réformer l'enseignement francophone belge en profondeur, tant celui-ci est pointé pour son efficacité et son iniquité.

Un travail salué. Après une première phase qui a servi à dresser un état des lieux exhaustif de cet enseignement et de ses difficultés, 12 groupes de travail ont élaboré une série de plans d'actions. Les réflexions ont abordé de très nombreux sujets, de la carrière des enseignants aux parcours des élèves, en passant par la réforme globale du système. Ce travail a été globalement salué.

Une étape périlleuse. Désormais, il appartient au gouvernement de la Communauté française de réaliser des choix parmi les réformes proposées. Chaque acteur du groupe central qui rassemblait l'administration, les syndicats ou les réseaux sera attentif à bien s'y retrouver.